

[INTERNET] Enquête publique projet éolien "Moulin à Vent"

35 - ASPER - GUIGNARD - 06072019 - 10H58

Sujet: [INTERNET] Enquête publique projet éolien "Moulin à Vent"

De : Association ASPER <asperlim@gmail.com>

Date : Sat, 6 Jul 2019 10:58:59 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'attention des Commissaires enquêteurs

Madame, messieurs,

Vous allez trouver en pièce jointe un courrier à votre intention.

je vous en souhaite bonne réception.

Liliane Guignard

Présidente de l'ASPER

1, Le Plan

87360 - LUSSAC LES EGLISES

lettre aux CE pdf signé.pdf	Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
-----------------------------	---

ASPER – ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION ET LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT RURAL

1 Le Plan 87360 – LUSSAC LES EGLISES asperlim@gmail.com

Présidente : Liliane GUIGNARD

Objet : enquête publique Centrale éolienne « du moulin à vent » sis sur les communes de DOMPIERRE LES EGLISES et VILLEFAVARD (87)

A l'attention des commissaires enquêteurs : M. Gilles DESBRANDES, Mme Michèle PETITJEAN-DELMON et M. Michel PERIGORD

Madame, Messieurs,

Comment 6 aérogénérateurs de 165 mètres de haut, qui sont des installations industrielles, peuvent être compatibles avec un paysage de bocage bucolique classé « Bocage parc » dans les études paysagères depuis 2007 ?

Comment 6 aérogénérateurs de 165 mètres de haut, situés sur un plateau qui domine les vallées de la Semme et de la Brame, ne va pas perturber l'ensemble des paysages puisqu'ils seront visibles à des kilomètres alentour en encerclant des villages et des gens ?

Comment peut-on prétendre qu'il n'y aura pas de répercussion sur les zones classées Natura 2000 et Znieff ? Les très nombreuses zones humides sont délibérément négligées !

Comme toujours on nous promet des évitements, des bridages, des comptages d'oiseaux morts...Ce n'est pas parce qu'il y a une forte diminution des espèces – protégées et non protégées – en Limousin, qu'il faut continuer à saccager et laisser disparaître celles qui restent et font notre bonheur.

A la campagne notre bonheur est simple : écouter les bruits de la ferme et des animaux, apprécier la beauté de nos paysages qui jusqu'ici étaient exempts de toute construction industrielle. Avec les éoliennes FINI tout ça !

Personnellement j'habite LUSSAC LES EGLISES, une commune où viennent d'être installées et mises en marche 6 éoliennes de 150 m de haut à 1 km du bourg et 520 mètres seulement de la plus proche habitation au village de l'Expardelière. Pour les habitants de l'Expardelière c'est l'enfer ! Sauf en période de grand froid ou de grosse chaleur où les turbines ne tournent pas (JUSTEMENT QUAND ON A BESOIN D'ELECTRICITE pour faire fonctionner le chauffage ou les ventilateurs)

- OUI les éoliennes font du bruit (impossible de dormir avec les fenêtres ouvertes quand les éoliennes tournent)
- OUI les riverains ont du mal à les supporter et

- NON ils ne s'habituent pas
- OUI les touristes s'en vont ailleurs et les résidences secondaires se vident
- OUI le prix de l'immobilier est en chute libre
- OUI les éoliennes tuent les oiseaux et les renards pullulent

Tout le Nord de la Haute Vienne est classé en zone de continuité écologique, non compatible avec le grand éolien, dans la Trame Verte et Bleue du Schéma Régional de Cohérence Ecologique du Limousin. Avec ce projet, et les nombreux autres alentour, elle est OU, la cohérence écologique ?

Pour toutes ces raisons, non exhaustives, au nom des adhérents d'ASPER, et personnellement, nous sommes complètement opposés à ce projet de 6 aérogénérateurs sur les communes de Dompierre les Eglises et Villefavard.

J'espère, Madame et Messieurs les commissaires enquêteurs que vous tiendrez compte de cet avis, et vous prie de croire à l'expression de mes respectueuses salutations.

Liliane GUIGNARD

